

513

S. S. 267-3

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, modifiant les articles 45 et 57 du Code civil. (N° 232, année 1906).

(Nommée le 7 juin 1906.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : Jules GODIN.
- 2^e — Charles DUPUY. *Président*
- 3^e — PAULIAT. *Secrétaire*
- 4^e — GENET.
- 5^e — HALGAN.
- 6^e — DUFOUSSAT.
- 7^e — CORDELET.
- 8^e — GUILLIER. *Rapporteur*
- 9^e — VIDAL DE SAINT-URBAIN.



Séance du 8 juin 1906

La Commission a constitué le Président M. Charles Dupuy
le Secrétaire M. Paulin.

Après avoir lu les noms des membres de la Commission

l'ordre du jour a été lu.

M. Guillet a été nommé

le Président

le Secrétaire

Paulin

Ch. Dupuy

Séance du 21 juin 1906

M. Guillet a fait son rapport, général et spécial
et que la Commission a voté son rapport sur
le Bureau de la Société.

le Président

Ch. Dupuy

le Secrétaire